

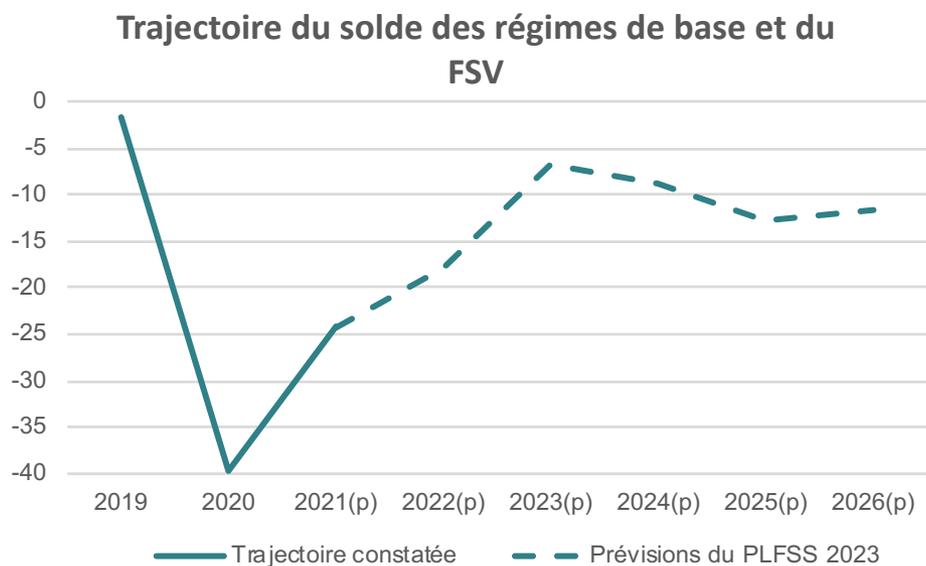


LA SÉCURITÉ SOCIALE

Rapport sur l'application des lois de financement de la sécurité sociale

4 Octobre 2022

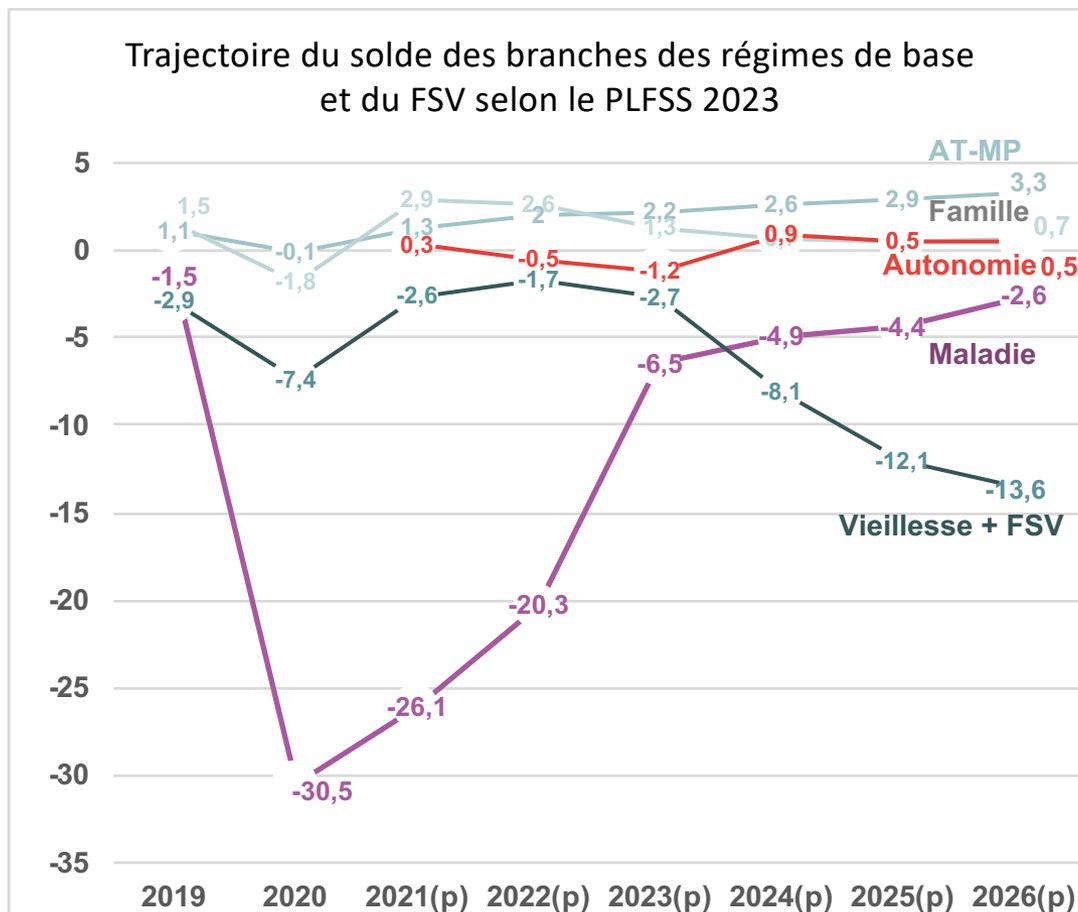
MARQUÉS PAR LA CRISE SANITAIRE, LES COMPTES SOCIAUX FONT FACE À DES PERSPECTIVES INCERTAINES



Source : Cour des comptes

Malgré une forte amélioration entre 2021 et 2022 grâce au dynamisme des recettes, qui se prolongerait en 2023, la trajectoire du solde tous régimes resterait durablement dégradée à l'horizon 2026 à défaut de mesures de redressement suffisantes

UN DÉSÉQUILIBRE PROFOND ET EN PARTIE STRUCTUREL POUR L'ASSURANCE MALADIE, UNE SITUATION PRÉOCCUPANTE POUR L'ASSURANCE VIEILLESSE



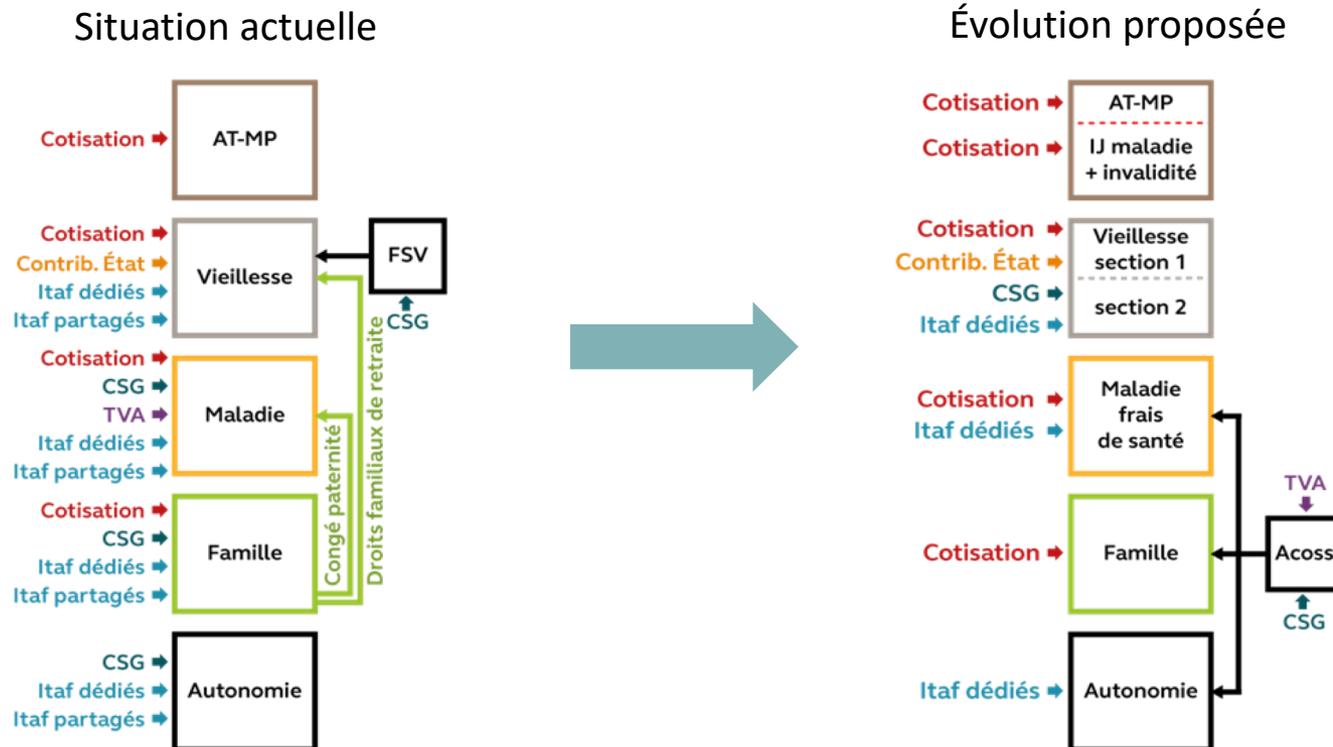
Source : Cour des comptes

Des incertitudes pèsent sur la réduction du déficit de la branche maladie en 2023 en raison des risques liés à l'épidémie de Covid19 et des pressions inflationnistes.

Le déficit de la branche vieillesse connaîtrait une forte dégradation

UNE CLARIFICATION NÉCESSAIRE DU FINANCEMENT DES DIFFÉRENTES BRANCHES

Des sources de financement multiples et instables rendent opaques les situations financières des branches. Une clarification de la structure du financement permettrait d'améliorer la lisibilité du pilotage pluriannuel des comptes sociaux et la qualité de la gestion du risque.



LA CONTRIBUTION DES CONVENTIONS ENTRE L'ASSURANCE MALADIE ET LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ DE VILLE À LA MAÎTRISE DES DÉPENSES DEVRAIT ÊTRE RENFORCÉE

Hors médicaments et dépenses de biologie, les dépenses de soins de ville ont progressé trois fois plus vite que l'inflation entre 2010 et 2021, sans que des progrès substantiels aient été encore constatés en matière de qualité de la dépense

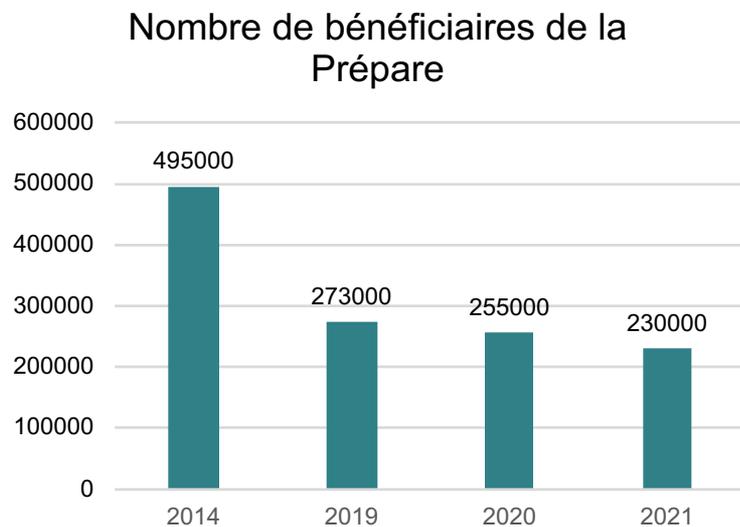
Recommandations

- Définir une stratégie pluriannuelle de négociations conventionnelles, conforme à la stratégie nationale de santé
- Accroître la part forfaitaire des rémunérations en contrepartie de progrès en termes de qualité de la dépense
- Renforcer les outils de la régulation financière nécessaire au respect de l'Ondam

DES MESURES RÉCENTES AU BILAN CONTRASTÉ (1/3)

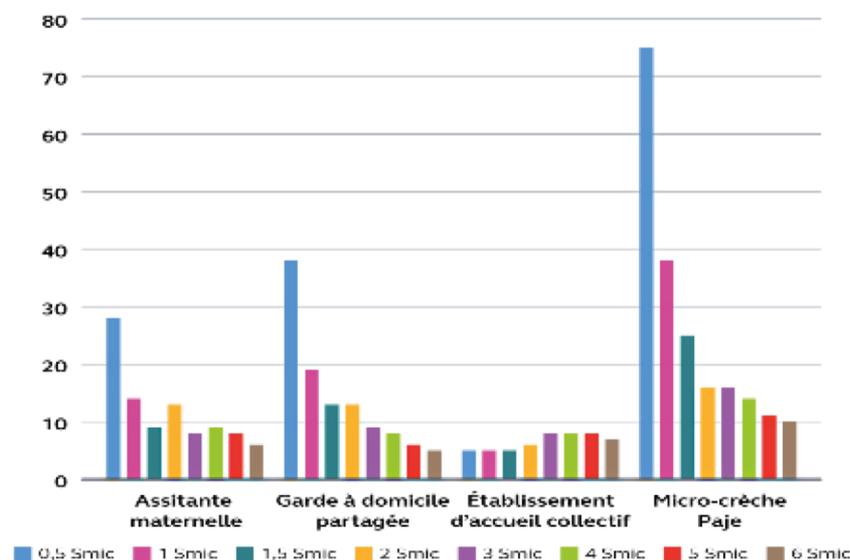
Exemple 1 : la prestation d'éducation partagée de l'enfant (Prépare) et le complément de libre choix de garde (CMG), deux composantes principales de la Paje

La Prépare : une réforme en échec
Depuis 2014, une division par deux
du nombre de bénéficiaires



Source : Cour des comptes

**Le CMG : l'accès des familles modestes
aux modes de garde externes est
financièrement difficile**

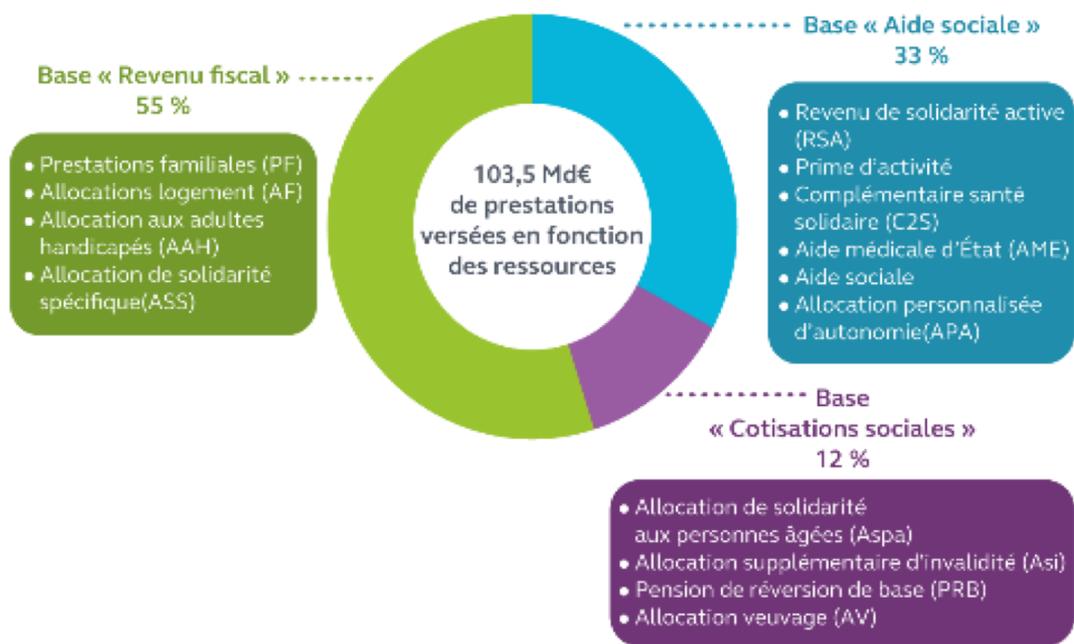


Source : OCDE

DES MESURES RÉCENTES AU BILAN CONTRASTÉ (2/3)

Exemple 2 : les prestations sociales versées en fonction des ressources de leurs bénéficiaires : **des opérations déclaratives lourdes, sources d'erreurs et de fraudes**

Les trois types de bases de ressources



Source : Cour des comptes

- La réforme des APL montre les précautions à prendre pour calculer les prestations sociales automatiquement à partir des données de la DSN
- Un chantier de simplification des bases ressources et des modalités de calcul des prestations est prioritaire

DES MESURES RÉCENTES AU BILAN CONTRASTÉ (3/3)

Exemple 3 : l'opération d'intégration du RSI au régime général, **globalement réussie**, mais de nouvelles évolutions de la protection sociale des indépendants sont à considérer

Missions et moyens transférés du-RSI au régime général

Périmètre des missions transférées

3,8 millions de cotisants, 4,4 millions d'assurés maladie et 2,1 millions de retraités (2020) ; 26,5 Md€ de cotisations et contributions sociales au total (tous risques, 2019)

7,9 Md€ de prestations maladie et 7,9 Md€ de retraites de base du régime général ; 2,1 Md€ de retraites complémentaires et 334 M€ de prestations invalidité-décès pour le compte du CPSTI (2020)

18,4 Md€ de réserves financières gérées pour le compte du CPSTI (2020)

Salariés intégrés aux organismes du régime général (en 2019-2020)

6536 salariés en CDI

Moyens matériels (intégrés au 1^{er} janvier 2020)

54 immeubles de bureaux (35 en propriété et 19 en location), soit 137 000 m²

292 applications informatiques.

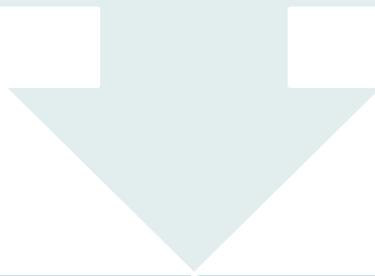
- Développer des parcours et des relations de service plus personnalisées à l'attention des travailleurs indépendants
- Lutter contre la fraude aux prélèvements sociaux
- Étendre l'assujettissement des dividendes aux cotisations sociales à l'ensemble des travailleurs indépendants

Source : Cour des comptes

DES ACTIVITÉS DE SOINS À MIEUX RÉGULER (1/2)

Exemple 1 : la radiologie libérale

- Des dépenses en hausse (+2,9%/ an depuis 2017)
- Des forfaits tarifaires fixés sans connaissance des coûts réels des exploitants d'appareils
- Des délais d'accès aux IRM supérieurs de 10 jours à l'objectif du plan cancer
- Trop peu d'actions d'amélioration de la pertinence des actes
- Des rémunérations doubles de celles à l'hôpital
- Un taux de vacance des postes à l'hôpital élevé (46 % en 2021) et en hausse



Renforcer les pouvoirs unilatéraux de l'État et de l'assurance maladie pour mieux réguler les dépenses de radiologie de ville

DES ACTIVITÉS DE SOINS À MIEUX RÉGULER (2/2)

Exemple 2 : la radiothérapie



La radiothérapie est utilisée pour traiter la moitié des nouveaux cas de cancer en France

Elle est réalisée à part quasi égale par : des établissements publics ou des cliniques sans but lucratif ; des cabinets libéraux

Elle met en jeu des équipements très coûteux (2, 5 à 6 M€) et des technologies très évolutives



La rémunération des actes est obsolète et différente entre les deux secteurs d'offre avec des effets pervers et coûteux

Le secteur public et privé non lucratif a du mal à garder ses radiothérapeutes

Selon les départements, le nombre d'équipements par habitant varie de 1 à 6

Les procédures d'évaluation des nouvelles techniques sont perfectibles



Réformer le cadre de financement et de régulation de la radiothérapie

DES RÉFORMES NÉCESSAIRES, DES ENJEUX À MIEUX PRENDRE EN COMPTE (1/2)

Exemple 1 : dans le secteur médico-social, les absences pour accident et maladie professionnelle des salariés sont nombreuses

La sinistralité dans les Ehpad et les maisons d'accueil spécialisé est trois fois supérieure à la moyenne constatée pour l'ensemble des secteurs d'activité en France et affecte particulièrement les aides-soignants



Favoriser le regroupement des établissements : un établissement isolé à plus de difficulté à recruter



Prendre d'avantage en compte, la sinistralité propre de chaque établissement pour la fixation de son taux de cotisation AT-MP

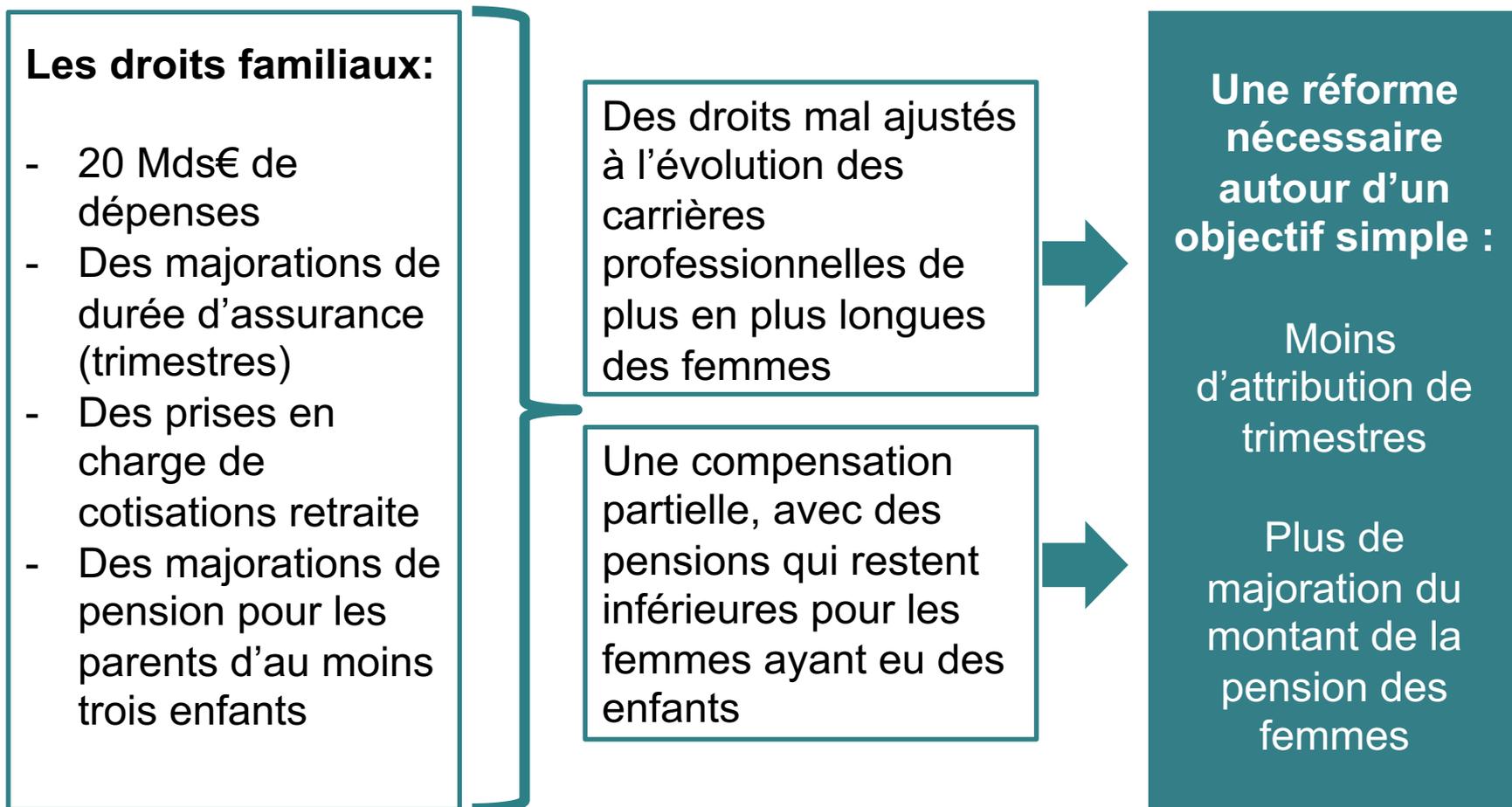


Faire passer le nombre de personnel de 0,66 à 1 par résident, réduirait de 33,2 %(*) l'absentéisme causé par les accidents et les maladies professionnelles

(*) Calculs : Cour des comptes

DES RÉFORMES NÉCESSAIRES, DES ENJEUX À MIEUX PRENDRE EN COMPTE (2/2)

Exemple 2 : Les droits familiaux de retraite liés aux enfants





LA SÉCURITÉ SOCIALE

Rapport sur l'application des lois de financement de la sécurité sociale

4 Octobre 2022